

Je, soussigné(e),

Demande à devenir membre de l'association **la Culturothèque** pour la saison **2017/2018**.

J'ai bien noté qu'en devenant membre de l'Association j'ai la possibilité de participer à toutes les activités proposées indiquées sur le programme mensuel aux conditions qui y sont précisées.

Je m'engage à respecter les Statuts, les Règlements Intérieurs en vigueur ainsi que les consignes données par les responsables de chacune des activités à laquelle je participe.



1 fiche/personne – 1 chèque global par famille – à ne remettre qu'accompagné du chèque d'adhésion et du certificat médical*
(voir conditions au verso) tout dans une **enveloppe**.

NOM

Prénom

Date de naissance :

n° de tél :

portable :

mail.....@.....

Adresse :
.....
.....

Ci-joint, Chèque n°

Montant : €

Comprenant

• Pour une personne seule :

- cotisation **50 €**
- Licence, € (Voir tarif au verso)
- Abonnement annuel **PASSION RANDO 6 €** (option)

• Pour un couple :

- cotisation **80 €**
- Licence, € (Voir tarif au verso - Attention une licence pour chacun des adhérents !)
- Abonnement annuel **PASSION RANDO 6 €** (option)

la Culturothèque

TARIF DE LA COTISATION 2017/2018 : 50 €

(30 € pour les conjoints, 30 € pour chacun des enfants mineurs et gratuité pour les petits enfants).

TARIF LICENCE FFRandonnée

(Licence obligatoire pour la pratique de la Randonnée, de la Gym et pour participer aux Séjours/Voyages)

| Type de licence | Prix Licence* |
|--|---------------|
| IR (Individuelle avec Responsabilité Civile) | 24,85 € |
| IRA ANP Licence Associative Non Praticant (Responsabilité Civile et Accidents Corporels) | 25,70 € |
| IRA (Individuelle avec Responsabilité Civile et Accident Corporel) | 27,00 € |
| IMPN (Individuelle Multiloisirs Pleine Nature) | 37,00 € |
| FR (Familiale avec Responsabilité Civile) | 47,25 € |
| FRA (Familiale avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels) | 51,80 € |
| FMPN (Familiale Multiloisirs Pleine Nature) | 71,80 € |
| FRAMP (Licence Familiale Mono Parentale avec Responsabilité Civile et Accidents corporels) | 30,60 € |

A noter : chaque adhérent peut demander des garanties supplémentaires d'assurances en option.

Attention ! Pour les couples qui ont déjà souscrit deux licences les saisons précédentes à la place d'une licence familiale, il faut continuer à souscrire les deux licences. La manipulation informatique ne permet pas de faire la correction pour une licence familiale.

CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la RANDONNEE, doit être fourni en même temps que la fiche d'adhésion et le chèque total de la cotisation :

- Pour tous nouveaux adhérents.
- Sont dispensés de présentation d'un Certificat Médical pour renouvellement de Licence si un Certificat de non contre-indication à la Randonnée a été fourni depuis moins de 3 ans et si l'adhérent a répondu « NON » à toutes les questions au document *Annexe 1*, et qu'il l'atteste par le document *Annexe 2*.

Pour tous les autres cas fournir un Certificat Médical de Non contre-indication à la Randonnée.